

INFORMATION – REGLEMENT
LES FOULLEES NONAISIENNES DU 30 JUIN 2019 A LA VILLE ES NONAIS

- 11 Km – course nature- départ 9h00
 - Épreuve avec lot 8 €
 - Épreuve Sans lot 5 €
 - Inscription sur place le jour de la course 10€
- 11 Km Relais Duo 4+7 km- départ 9h00- 12€ et sur place 14€

Départ et arrivée de l'épreuve au terrain de foot de La Ville Es Nonais

Course nature de 11km en bord de Rance, sur un parcours varié, routes, chemins. Nombreuses petites « bosses » tout au long du parcours et bien sur l'ascension du Mont Garrot par le chemin des vignes.

Inscriptions par courrier (avant le 29 Juin 2019) ou sur le site ww.klikego.com avant le 29 Juin 2019 - 13h00

Inscriptions sur place pour le dimanche 29 Juin à partir de 7h30 au local communale au terrain de foot(15 minutes avant les épreuves) Plusieurs ravitaillements est prévu sur le parcours.

Prévoir des épingles pour accrocher le dossard.

Certificat médical de moins de 12 mois obligatoire, avec la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou la présentation de la licence sur place ou à enregistrer sur le site ww.klikego.com

RÈGLEMENT DE ÉPREUVE CHRONOMETREE

1. L'inscription inclus les ravitaillements sur le circuit. Aucun remboursement n'est envisageable.
2. Le dossard devra obligatoirement être accroché et lisible lors des passages aux ravitaillements et sur la ligne d'arrivée.
3. Accompagnateurs non autorisés sur le parcours.
4. Le parcours. Le parcours s'effectue sur des chemins de randonnées ainsi que sur des parcelles privées. Les participants s'engagent à respecter le balisage et les consignes des membres de l'organisation.
5. Le participant s'engage à respecter la nature, le balisage, le fléchage.
6. Sécurité. Des signaleurs seront présents aux traversées de routes et auront pour mission de gérer la circulation routière. Un service médical participera à la sécurité de l'événement. En cas d'abandon, le participant en informera les membres de l'organisation.
7. Responsabilité. Les organisateurs de l'événement déclinent toute responsabilité en cas d'accidents physiques ou médicaux, vols ou pertes pouvant survenir. Chaque participant doit posséder une assurance responsabilité civile.
8. Annulation de la course. L'organisation s'autorise le droit à annuler l'épreuve en cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants, sans que ceux-ci ne puissent prétendre à un remboursement.
9. Droit à l'image et publication des résultats. Les photos réalisées lors du week-end sont la propriété de l'organisation.
10. Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisation.
11. Classement et récompenses au 3 premiers au scratch Femme et Homme.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en accepte les clauses. Fait à ,
le Signature Renseignements PAWLAK Dominique - Tél : 06.81.00.75.89